

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N°7

SEANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du vingt-trois février, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Julien WOJCIESZAK, Agnès LEVANT, Franck LODER, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCERY, Philippe HEROGUELLE, Marie DECIMA, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Laurent DEBLOCK, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Françoise LOUVEAU est désignée secrétaire de séance.

OBJET : Séjour d'été à BLANES – Du Samedi 04 Juillet au Vendredi 17 Juillet 2026

L'intérêt d'organiser un séjour d'été pour les jeunes de la commune présente de nombreux **bénéfices éducatifs, sociaux et territoriaux**.

Sur le plan **éducatif et citoyen**, ces séjours favorisent l'autonomie, la responsabilité et la découverte de nouvelles activités. Ils permettent aux jeunes d'apprendre à vivre ensemble, à respecter les règles collectives et à développer l'esprit d'équipe, contribuant ainsi à leur formation personnelle et citoyenne.

Sur le plan **social**, ces initiatives renforcent la cohésion entre les jeunes de la commune, en créant des liens durables au-delà des quartiers ou des établissements scolaires. Elles offrent aussi une **égalité d'accès aux loisirs** pour tous, notamment pour les familles modestes qui ne peuvent pas partir en vacances.

Pour la commune, l'organisation d'un séjour d'été est un **outil de politique jeunesse** fort : elle valorise son engagement envers les jeunes, renforce le sentiment d'appartenance à la collectivité et améliore son image auprès des habitants. De plus, cela peut dynamiser la vie locale en mobilisant les associations, les animateurs et les partenaires éducatifs.

Enfin, sur le plan **préventif**, offrir un cadre structuré et encadré pendant l'été contribue à éviter l'isolement, l'ennui ou les comportements à risque des jeunes durant les vacances.

Le séjour comprend :

- Hébergement et nourriture (3 repas par jour)
- Transport
- Les activités budget à 120€/jeune
- Les frais d'encadrement : pension et hébergement de l'équipe d'animation
- La présence du référent pédagogique aux réunions
- Frais administratifs d'organisation et d'assurances et assistance des participants

Le logement :

L'hôtel Esplendid se trouve seulement à 300m de la plage et à 600m du centre-ville et du port de plaisance de Blanes.
Il dispose de piscines intérieures et extérieures, d'un sauna et d'une salle de sports.
Installé dans de beaux jardins, l'hôtel possède des courts de tennis et de squash et un terrain multisports.
Les chambres de 3 ou 4 lits sont très confortables et climatisées. Elles sont toutes équipées d'une salle de bain.
Possibilité de disposer d'une salle pour les activités et autres temps forts durant le séjour.
La réception ouverte 24h/24 propose des coffres-forts et consignes. Connexion WI-FI

Restauration :

Les repas sont pris dans l'une des trois salles du restaurant de l'Hôtel sous forme de buffet.
Un espace est réservé à notre groupe.
Pique-Nique possible pour les sorties
Budget prestataire 12V pour boisson hors repas.

Le transport :

Le transport se déroulera en car grand tourisme (vidéo et toilettes). Le trajet se réalisera de nuit. Deux chauffeurs professionnels se relayeront tout au long du trajet.
Le groupe « IMA » (Inter mutuelles assistance) assure un transport médicalisé si besoin avec service de taxi si urgence imprévue.

Assurance :

Itinéraire Vacances et Voyages dispose d'une assurance professionnelle auprès de la MAIF qui garantit l'ensemble des activités.

Les participants disposeront d'une assurance qui couvre l'ensemble des risques, à savoir :

- Responsabilité civile – Défense
- Indemnisation des dommages corporels
- Dommages aux biens
- Assistance – Rapatriement

La plage :

À moins de 300m du centre, les jeunes trouveront la plage de Blanes, une plage très vaste, elle sera le lieu de nombreuses animations (baignades, tournois sportifs, Farniente au soleil et animations de plage)

Animations :

Plusieurs animations seront proposées (WIBIT, Bouée tractée, fly fish, Snorkeling)
Visite du jardin botanique Marimurta ainsi que de la Cala Sant Francesc (Crique idéale pour les balades)
Marché nocturne, concerts...
Sortie au parc Water Word. Parc aquatique d'une surface de 140 000m² et 20 grands toboggans.
Visite de BARCELONE (visites de quartiers, musée du stade de Camp Nou, le port...)

L'équipe :

L'ensemble des activités et animations sera encadré et conduit par une équipe travaillant à l'année au CAJ : Un directeur Vincent FARINE, joignable au 06.40.90.97.54 et 4 animateurs (trices) diplômé(e)s BAFA.

L'organisation :

Le prix demandé aux familles vimynois et farbusiennes est de 830 euros par enfant et 800 euros à partir du 2^{ème} (tarif fratrie) Le prix demandé aux familles extérieures est de 1200 euros par enfant.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Effectif : 30 participants, 27 Vimynois et Farbusiens ou extérieurs), 1 directeur et 4 animateurs

Dépenses		Recettes	
Prix du séjour 1060€/enfant/ 30 enfants (31800€) 870€00/animateur/ 4 pers (3480€) Gratuité pour le directeur.	€00	ation des familles 830€00*27 Tarif fratrie (à partir du 2 ^{ème} enfant) 800€00*3	24810€00
Coût des animateurs (4 pers)	6	Participation de la CAF ion séjour : erritoire :	7645€00 5673€00
Coût des agents (1 personne forfait heure sup) Coût salarial 1 agent	1700€00 2554€98	Participation communale Participation Farbus (3 jeunes)	7341€44 1110€00
Dépenses diverses	500€00		
TOTAL :	579€44		579€44

A cet effet, le maire demande au conseil municipal

- de valider le projet dans son ensemble

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Christian PRIMONT